

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Monsieur Georges MÉRIC
Président du Conseil départemental de
la Haute-Garonne
Hôtel de Département
1 boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE CEDEX 09

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : **Délibérations du Comité syndical du Sméag**

P.J. : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Monsieur Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental de
Tarn-et-Garonne
Hôtel du département
100 boulevard Hubert Gouze
BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : **Délibérations du Comité syndical du Sméag**

P.J. : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Monsieur Jean-Luc GLEYZE
Président du Conseil départemental de
la Gironde
Hôtel du Département
Esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : Délibérations du Comité syndical du Sméag

P.J. : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Monsieur Pierre CAMANI
Président du Conseil départemental de
Lot-et-Garonne
Hôtel du département
Cité Saint-Jacques
47922 AGEN CEDEX 9

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : Délibérations du Comité syndical du Sméag

P.J. : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ



smeag
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Monsieur Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Hôtel de Région
14 rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : Délibérations du Comité syndical du Sméag

P.J. : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5621-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ



smeag
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE

Le Président

Vice-président du Conseil départemental de Gironde
1^{er} adjoint à la mairie de Podensac

Toulouse, le **07 JUIN 2016**

Madame Carole DELGA
Présidente du Conseil Régional
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE CEDEX 4

N/Réf. : HG/MCF/L16-082

Objet : Délibérations du Comité syndical du Sméag

P.J. : 1

Madame la Présidente,

Je vous fais parvenir, sous ce pli, les délibérations du comité syndical telles qu'elles ont été votées et adoptées le 15 avril 2016.

Conformément à l'article L 5621-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations vous sont transmises, sous forme de « recueil des actes administratifs » pour affichage par votre collectivité membre de notre Syndicat.

Je vous serais reconnaissant de faire procéder à l'affichage de ce document et de nous faire parvenir un certificat de publicité mentionnant la date d'effet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GILLÉ